Département du CANTAL

Communauté de Communes du Pays de Montsalvy

CARTE COMMUNALE DE PRUNET

DOCUMENT GRAPHIQUE PLANCHE NORD EST

ECHELLE 1/ 5 000

PIECE n°2b

Révision prescrite le 27.11.2012	Révision approuvée par le Conseil communautaire le __.__.____	Révision approuvée par le Préfet du Cantal le __.__.____

CREA - 14 rue Eugène Thomas - 17000 La Rochelle

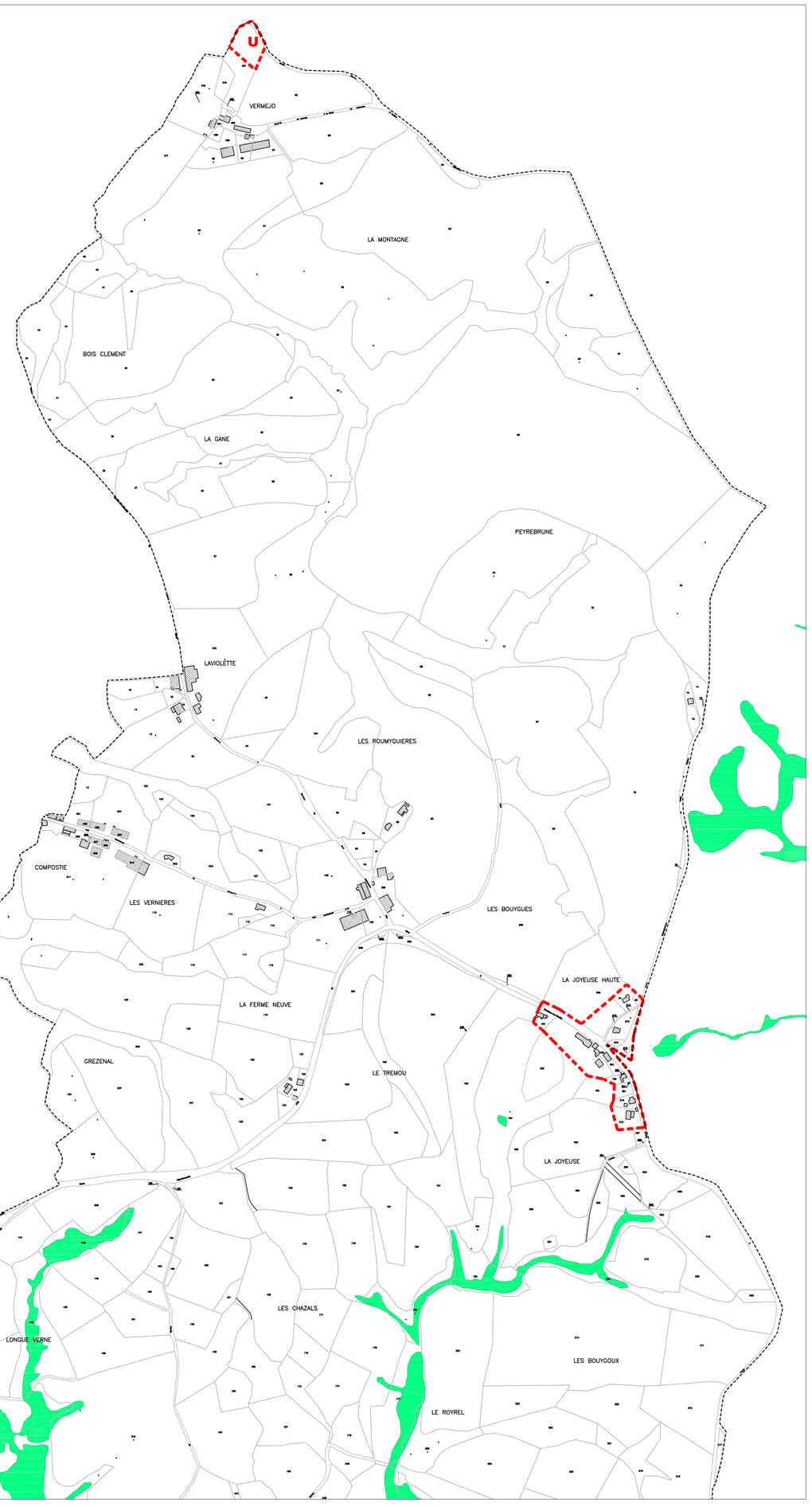

Zone constructible (ZU)
(article L124-2 du code de l'urbanisme)

En dehors de ces secteurs, seuls sont autorisés :
-l'adaptation, le changement de destination, la réfection ou l'extension des constructions existantes,
-des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles
(article L124-2 du code de l'urbanisme)

Zones Humides à préserver (selon atlas DDT)